



FILTISAC S.A.

2001

Rapport annuel



Côte d'Ivoire

Filtisac jute

Abidjan

Sacs en fibres naturelles

Filtisac synthétique

Abidjan

Sacs en fibres synthétiques

Filtex

Abidjan

Fils de haute qualité en jute

France

Filtisac France

Villefranche-sur-Saône

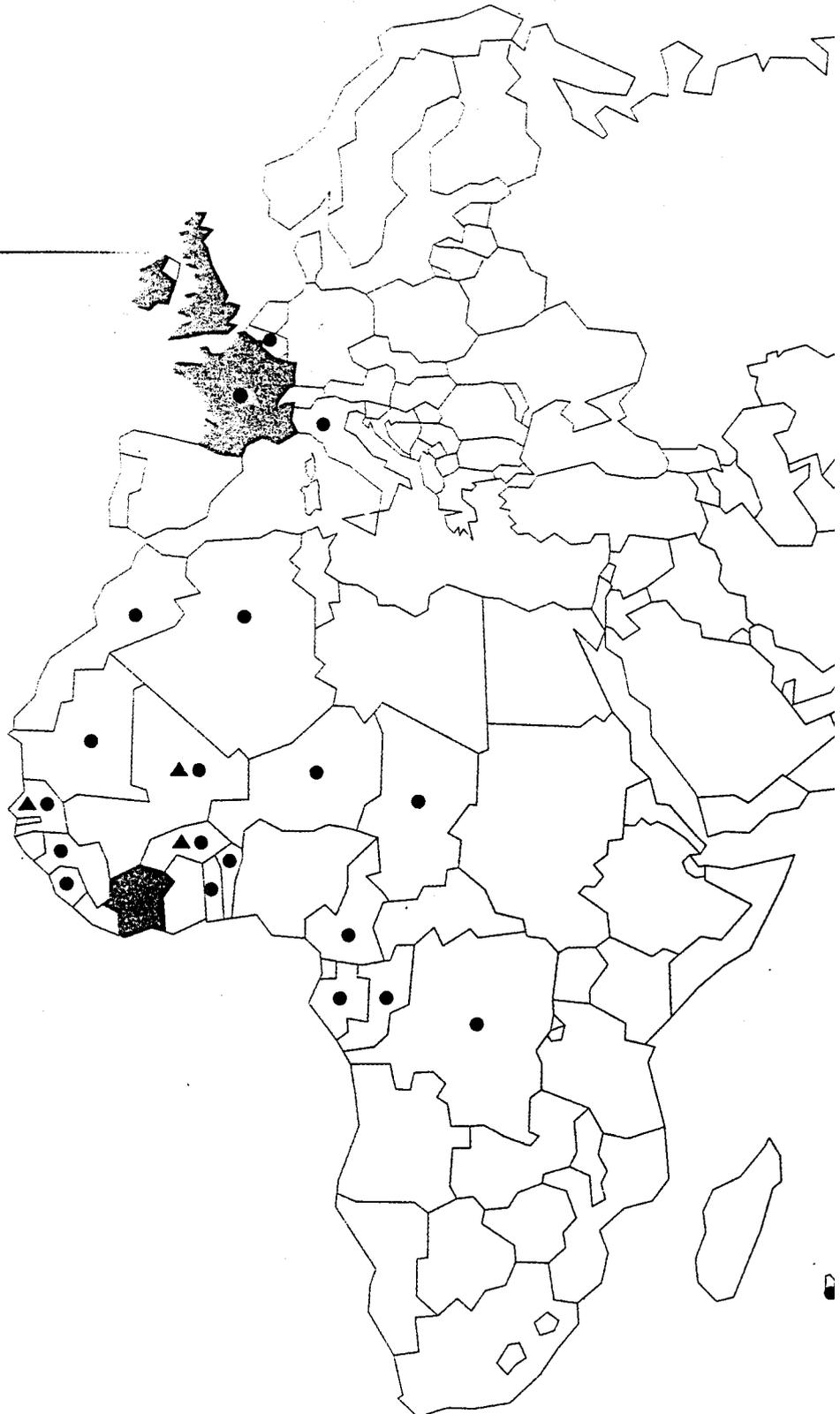
Conteneurs souples

Royaume-Uni

Filtisac U.K.

Leicester

Bureau de représentation



■
Zone d'implantation
des sociétés
du Groupe Filtisac

▲
Zone d'implantation
des usines PP
du Réseau IPS

●
Réseau
de distribution
Filtisac

Mesdames, Messieurs,

Pour ceux et celles qui nous ont fait l'honneur de venir nous visiter, je sais qu'ils ont été frappés par le rangement, l'ordre et la propreté de l'usine d'Abobo.

Cette usine a toujours été un exemple mais le niveau atteint est aussi le résultat de l'opération de progrès permanent, dans laquelle l'entreprise s'est engagée depuis un an. Cette opération, s'appuyant sur des méthodes classiques et éprouvées d'analyse des performances et faisant appel aux idées et réflexions de l'ensemble du personnel, quel que soit son activité ou son emploi, a permis des progrès spectaculaires là où elle a déjà été appliquée.

Le développement systématique de ces actions, couplé à une politique volontariste d'investissement, doit permettre à notre société de relever les défis de ce 21^{ème} siècle naissant et d'accomplir dans les trois années qui viennent des progrès de compétitivité permettant d'affronter la concurrence mondiale.

Cette stratégie, adossée à une politique de recherche et d'innovation ambitieuse, tant sur les produits existants que sur des produits nouveaux, permettra une croissance forte de nos ventes en volume. Les récents développements dans le sac Isobag aux qualités alimentaires uniques, dans les nouvelles formes de Big Bags ou dans les sacs AD* Star pour la farine et le ciment, sont l'illustration vivante de cette politique de croissance.

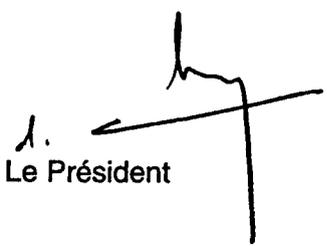
Notre souci d'indépendance et la volonté d'apporter des revenus complémentaires au monde paysan dans la zone cotonnière, nous a amené à créer une cellule de travail basée à Korogho, dont l'objectif est le développement de la culture du jute et du dah en Côte d'Ivoire. L'objectif de cette première année est la culture de 1000 ha avec 4000 paysans, permettant de fournir 10 % de nos besoins en fibre naturelle. La finalité est d'être capable de satisfaire à la moitié des besoins de la société.

FILTISAC s'est engagée dans une démarche de recentrage de ses activités et de son organisation financière autour de son métier de base, tout en lui assurant les moyens de son développement futur.

Par ailleurs, la mise en place d'un Comité d'Audit au sein du Conseil d'Administration, initiative encore inédite en Côte d'Ivoire, sera le garant du respect des principes de bonne gouvernance par le management vis à vis des actionnaires de la société.

Enfin, sur le plan social, une politique de rencontre systématique entre la Direction Générale et l'ensemble des 2 000 personnes que compte la société, sous la forme de petits-déjeuners d'échange et de dialogue, nous a permis d'être à l'écoute des besoins du personnel, de connaître leurs attentes et leurs idées et d'engager un programme de fond sur la prévoyance, la santé et l'accession au logement, et de corriger les inégalités créées avec le temps.

L'entreprise est solide, elle est basée sur des marchés en croissance et la valeur qu'elle crée doit permettre à la fois une politique d'investissement volontariste et un niveau de distribution de dividendes aux actionnaires qui place cette valeur parmi les meilleures de la Bourse Régionale. La proposition qui vous est faite d'augmenter de plus de 47 % le dividende net par action au titre de l'an 2001 est une illustration claire de cette politique.


Le Président

Présentation du Groupe IPS (WA)

Créée en 1965 par la volonté commune du Président Houphouët Boigny et de Son Altesse l'Aga Khan, d'accompagner les ambitions ivoiriennes en matière de cacao et de café, la Société FILTISAC a été la première société créée en Afrique de l'Ouest par le Groupe IPS (WA), Industrial Promotion Services (West Africa).

Le Groupe IPS (WA), dont l'actionnaire de référence est le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique, a pour vocation, dans le libre jeu de l'économie d'entreprise, de créer de la valeur destinée après une juste rémunération des actionnaires, à être réinvestie dans ses pays d'implantation, soit dans l'amélioration des outils existants, soit dans les projets porteurs de développement, ayant un impact sur l'amélioration du niveau de vie des populations.

Le Groupe IPS (WA), organisé en Divisions opérationnelles s'appuyant sur des coordinations par pays, regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal :

- Des activités dans l'Emballage de Transport : FILTISAC, GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL, CORI, COFISAC, EMBALMALI, FASOPLAST, FILTISAC UK, FILTISAC FRANCE
- Dans le Packaging : ALLPACK, SISEP
- Dans l'Agro-Industrie : IVOIRE COTON, SN SOSUCO
- Dans les Métaux : TOLES IVOIRE, IVOIRAL, FUMOA, CSTM, TOLMALI, ALUMALI
- Dans les Infrastructures : AZITO ENERGIE, ENERGIE DU MALI, AIR BURKINA
- Dans les Petites & Moyennes Entreprises : COTOA, COFIPECHE, AFRIBACHE, CHIMTEC

Avec un Chiffre d'Affaires de l'ordre de 200 milliards de FCFA, il emploie plus de 6 000 personnes.

FILTISAC, dont l'activité de base est l'Emballage de Transport, s'est développée principalement à travers le GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL, FASOPLAST, COFISAC et EMBALMALI et possède des participations dans ALLPACK SISEP, COTTON INVEST, COFIPECHE, AFRIBACHE, résultant d'une politique de croissance et de réinvestissement de la valeur créée.

EMBALLAGE DE TRANSPORT



PACKAGING



MÉTAUX



AGRO-INDUSTRIE



INFRASTRUCTURES



P & M ENTREPRISES



FILTISAC, première grande entreprise du Groupe IPS (WA) dans la Division Emballage de Transport, fabrique depuis 1965 des sacs de jute destinés à l'emballage des fèves de cacao, de cerises de café et d'autres denrées alimentaires et depuis 1988 des sacs en fibres synthétiques.

UNE POLITIQUE D'INNOVATION ET DE RECHERCHE

Le succès de FILTISAC repose sur une recherche permanente d'offre de produits adaptés aux exigences du marché, l'amenant ainsi à diversifier ses productions vers d'autres solutions d'emballage :

En mars 1998, des analyses menées par les chocolatiers européens ont confirmé la nocivité des huiles minérales contenues dans les fibres des sacs, et cette préoccupation a été présentée par l'ICOC (International Cocoa Organisation) à l'ensemble des producteurs de sacs en jute réunis au sein de l'IJO (International Jute Organisation). Pour répondre à ce souci, les ingénieurs de FILTISAC ont réussi à mettre au point en septembre de la même année un sac répondant aux normes alimentaires internationales dénommé ISOBAG.

Participer à l'évolution de l'emballage, tout en respectant l'environnement, emballer plus léger tout en offrant plus de résistance et garantir le respect des normes alimentaires par un ensimage à l'huile végétale, autant d'objectifs remplis par la cellule Recherche et développement de FILTISAC qui a conçu le sac ISOBAG. 40 % plus léger, grâce à la réduction du poids total de l'emballage, ISOBAG permet plus à l'utilisateur final d'économiser sur la taxe écologique européenne dite : ECOTAXE.

Parallèlement, FILTISAC a poursuivi sa politique d'innovation dans son unité de fabrication de sacs en fibres synthétiques :

- Les Bigs Bags ou conteneurs souples de 1 à 4 points de préhension, d'une capacité allant de 500 kg à 1,5 tonnes, sont un véritable concept produit, de haute technologie, où chaque étape du processus de fabrication, qui nécessite un savoir-faire propre à FILTISAC, est contrôlée par le service qualité.
- Conçus pour la filière coton et engrais, les sacs à base de toile ELITEX, nouvelle gamme de produits laminés, issus de bandelettes haute ténacité, sont des produits plus légers, plus résistants et plus économiques.
- Enfin, le nouveau sac AD STAR a été élaboré fin 2001, dans un environnement technologique rigoureux. Ce sac polypropylène à valve ou à gueule ouverte, à fond thermo soudé, offre à l'utilisateur une garantie de résistance, de sécurité, de transport et de qualité d'impression, donc une solution qui ouvre à FILTISAC des perspectives considérables de nouveaux marchés.

DES INVESTISSEMENTS VOLONTARISTES

Dans le cadre de la modernisation de son outil de production en vue de porter sa capacité à 30 millions de sacs par an d'une part, et, pour améliorer sa compétitivité d'autre part, un vaste programme d'investissement principalement dans l'activité jute portant sur la somme de 6,7 milliards de FCFA est prévu pour être lancé d'ici la fin 2002. Ceci vient en complément d'un programme de 2 milliards de FCFA en 2001 dédié en majorité à l'activité synthétique.

UNE VOLONTE D'INDEPENDANCE DANS SES APPROVISIONNEMENTS

La recherche de la qualité chez FILTISAC commence par le choix de la matière première, la fibre naturelle qu'est le jute en l'occurrence, et pour faire face à ses approvisionnements, une Cellule de Développement de Fibres Végétales (CDFV) a été mise en place en novembre 2001 à Korhogo. Elle a pour objectifs d'apporter à terme une source complémentaire d'approvisionnement de FILTISAC en fibres jutières et la diversification de la production agricole dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Suite à la campagne d'information et de sensibilisation, la motivation des planteurs a été grande et la Cellule a enregistré en 2002 la candidature de 7 162 paysans pour une superficie de 1 790 ha répartis dans toute la zone Nord (Korhogo, Ferké...) sur 15 sous-préfectures, auxquelles il faut ajouter 317 paysans de la zone Ivoire Coton qui en sont à leur 2ème année de culture sur 91 ha.

UNE DEMARCHE RESOLUMENT TOURNEE VERS LE PROGRES

Poursuivant sa recherche de la satisfaction de sa clientèle, FILTISAC a adopté fin 2001 la démarche du Progrès Permanent, fondée sur la maîtrise des processus, l'engagement du personnel, afin d'augmenter la valeur du produit tout en réduisant les coûts. Avec l'aide de l'Institut Renault de la qualité, FILTISAC a été la première entreprise du Groupe IPS (WA) à se lancer en 2001 dans une démarche en profondeur d'amélioration de ses performances.

Basé sur les méthodes de la qualité totale et du progrès permanent, l'objectif prioritaire a été de mettre en place des chantiers de progrès dont la finalité est d'améliorer drastiquement le taux de rendement synthétique des équipements par la réduction des micro arrêts, la productivité du personnel, la mise en œuvre des matières premières , et les temps de changement sur les principaux équipements.

Ces chantiers, qui se sont déroulés et qui se poursuivent tant au jute qu'au synthétique, ont pour objectif final une baisse des coûts de production hors matière de l'ordre de 5 % par an.

Seule la conjonction de cette politique de réduction des coûts par une meilleure maîtrise des processus, associée à l'innovation produit, permettront à FILTISAC d'assurer son développement à long terme dans un monde ouvert à la concurrence internationale.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE SES HOMMES

FILTISAC, c'est également un engagement fort sur le plan social à travers le suivi médical de ses salariés dans la lutte contre les maladies, plus particulièrement le SIDA. Cette politique sociale s'est renforcée par la création de la Mutuelle Médicale des Agents du Groupe IPS, la MUTIPS, l'animation d'une cellule de sensibilisation intégrée, et la mise en place d'un centre de santé au travail, apportant les soins préventifs et curatifs aux travailleurs.

Avec vous et FILTISAC, Ensemble Tissons l'Avenir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS	REPRESENTANT	ECH/ AG du 28/09/99
M. François de CHASSEY	Président du Conseil d'Administration	2004
AKFED	M. Anwar POONAWALA	2004
AKA INVESTMENT TRUST	M. Aziz KASSAM	2004
IPS S.A.	M. Dominique d'ACREMONT	2004
IPS (WA)	M. Ferdinand Angora KACOU	2004
Mme Aïssata DOUCOURE		2004
M. Niava Alexis MAMBET		2004
M. Madatali SIDI		2004

COMITE DE DIRECTION

- Nizar HASSAM
- Salim NOURALY
- Lassina KEITA
- Jean-Michel BELAIN

COMITE D'AUDIT

- Niava Alexis NAMBET
- Aziz KASSAM
- Dominique d'ACREMONT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- **Cabinet SIGECO**
01 BP 1328 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 21 75 75
représenté par M. N'DABIAN KROAH-BILÉ Bernard
- **Cabinet UNICONSEIL**
01 BP 5552 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 21 85 42
représenté par M. TIEMELE-YAO Djué

REPARTITION DU CAPITAL

ACTIONNAIRES	POURCENTAGE (%)
AKFED	35,81
IPS (WA)	10,00
ACTIONNAIRES A*	29,78
ACTIONNAIRES B**	24,41
TOTAL	100

* Actionnaires individuels
** Actions cotées à la BRVM

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 23 mai 2002

- 1 ● **Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur les opérations de la société pendant l'exercice 2001, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.**

- 2 ● **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.**

- 3 ● **Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes. Exercice 2001.**

- 4 ● **Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2001.**

- 5 ● **Affectation des résultats de l'exercice 2001.**

- 6 ● **Allocation des indemnités de fonction pour l'exercice 2001.**

- 7 ● **Formalités de publicité.**

Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en ce jour en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

En conformité avec le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2001.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes. Nous vous demandons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les documents, comptes sociaux, comptes consolidés, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

Les éléments majeurs qui ont marqué l'année 2001 sont les suivants :

- l'effondrement des cours du café qui ont été divisés par trois en deux ans et ont atteint les prix les plus bas depuis plus de 15 ans.
- la campagne cacao 2000/2001 en baisse de 300 000 tonnes (1 100 000 tonnes contre 1 400 000 tonnes pour la campagne précédente).
- la création de trois structures en remplacement de la Caisse de Stabilisation : la Bourse du Café Cacao (BCC), l'Autorité de Régulation du Café Cacao (ARCC) et le Fonds de Régulation du Cacao (FRC).

Nonobstant cette situation, les objectifs budgétés ont été dépassés en termes de chiffre d'affaires (31 399 millions de FCFA) et de résultat avant impôts (5 731 millions de FCFA), grâce notamment à la réorganisation de la Direction Générale et au contrat de représentation commerciale signé avec la société CORI.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Département jute

Les ventes de sacs café ont baissé de 29,2 % par rapport à l'exercice précédent du fait d'une campagne beaucoup moins importante (200 000 T) que l'année précédente (350 000 T). Les ventes de sacs cacao sont supérieures à l'année dernière (+ 41,4 %) malgré une campagne principale 2000/2001 écourtée.

Cette performance a été réalisée grâce à l'apport de ventes de sacs OPA sur la campagne 2000/2001. Au niveau de l'export, nous avons vendu 1 800 000 sacs cacao au Ghana en fin d'année, du fait des deux principaux avantages suivants par rapport à la concurrence en provenance du Bangladesh : la proximité du marché et la « qualité alimentaire » de nos sacs. De nouvelles négociations sont en cours pour la prochaine campagne.

Globalement, Filtisac a vendu 21,6 millions de sacs Jute contre un réalisé de 18,9 millions de sacs en 2000 (+ 14,3 % en 2001). C'est la première fois que ce niveau de vente est atteint par ce département.

Au niveau de la production, l'année 2001 a été marquée par un record de production (20,9 millions de sacs) en hausse de 20,8 % par rapport à l'année précédente.

rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2001

Département synthétique :

Globalement, le chiffre d'affaires réalisé est en augmentation de près de 30 % comparativement à l'année dernière grâce à des livraisons complémentaires de toiles et de chaussettes suite à une campagne cotonnière en Afrique de l'Ouest et Centrale en hausse globalement de 35 %.

En terme de production, le volume produit est également supérieur à l'année 2000 avec 5 530 Tonnes, ce malgré un retard dans la production des big-bags. Ce retard a été compensé par la production d'autres produits, tels que la toile, les chaussettes, et la sacherie diverse.

Département Filtex :

Malgré une légère hausse du prix de vente, le chiffre d'affaires est en retrait par rapport à 2000 (- 25 %).

SITUATION FINANCIÈRE :

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de 4 116 148 253 FCFA après dotations aux amortissements et provisions de 1 471 077 709 FCFA et prélèvements des impôts sur le BIC de 1 614 970 326 FCFA..

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Le Conseil d'Administration propose de distribuer un dividende brut de 1 531 FCFA par action, soit un dividende net par action de 1 400 FCFA supérieur de 47,4 % par rapport à l'exercice précédent, après déduction de l'IRVM au taux composé de 11,3 %.

	(FCFA)
Bénéfice net de l'exercice	4 116 148 253
Dotations à la réserve légale	-
Dividendes bruts (61,24 %)	- 2 699 210 894
Report à nouveau exercices antérieurs	19 676 650 027
Report à nouveau	21 093 587 386

Si vous approuvez cette affectation, il vous sera distribué un dividende avant impôt IRVM de 1 531 FCFA par action (soit 61,24 % du nominal) qui sera mis en paiement dès le 14 juin 2002 auprès de la BICICI.

PERSPECTIVES :

En fin d'année, le Forum de Réconciliation Nationale a permis à la Côte d'Ivoire de retrouver sur le plan socio-politique, une situation d'accalmie qui s'est traduite par une reprise des relations avec les principaux bailleurs de fonds que sont le FMI et la Banque Mondiale. Toutefois, les prémices d'une reprise de la croissance ne devraient se faire sentir qu'à partir du second semestre 2002.

Par conséquent nous avons budgété un chiffre d'affaires proche du réalisé 2001 et un résultat avant impôts en léger retrait.

Au terme de ce compte rendu de l'activité et des perspectives de votre société, nous voudrions, en notre nom et en votre nom, adresser nos sincères félicitations à l'ensemble du personnel pour son attachement et son dévouement, qui ont permis de maintenir un résultat satisfaisant en ces temps particulièrement difficiles.

Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Système Comptable Ouest Africain, notre société publie les comptes consolidés. Ces comptes sont présentés en annexe.

FILTISAC détient des participations au sein des unités suivantes :

Dénomination	Pays	Pourcentage (%) d'intérêt	Mode de consolidation
Pôle Emballage :			
• FILTISAC FRANCE	France	100	Intégration globale
• FILTISAC UK	Royaume Uni	100	Intégration globale
• GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL	Côte d'Ivoire	85	Intégration globale
• ALLPACK	Côte d'Ivoire	70,5	Intégration globale
• SISEP	Côte d'Ivoire	37,7	Mise en équivalence
• EMBALMALI	Mali	30	Mise en équivalence
Pôle P&M Entreprises :			
• CORI	Côte d'Ivoire	92,2	Intégration globale
• COFIPECHE	Côte d'Ivoire	85	Intégration globale
• AFRIBACHE	Côte d'Ivoire	70	Intégration globale
Pôle Agro-Industrie :			
• COTTON INVEST	Côte d'Ivoire	47	Mise en équivalence

L'intégration globale permet de présenter l'ensemble des actifs et passifs des sociétés intégrées, après élimination des opérations et résultats internes au groupe.

La situation nette ainsi que le résultat de chaque société consolidé sont ventilés entre la part du groupe et des minoritaires.

L'intégration par mise en équivalence consiste à remplacer, dans le bilan consolidé, la valeur comptable des titres par la quote-part de la situation nette et du résultat de l'exercice.

Les sociétés détenues indirectement ont également été intégrées soit par intégration globale soit par mise en équivalence.

Pour cette consolidation, les retraitements appliqués ont été :

- élimination des dividendes intra-groupe,
- élimination des plus values intra-groupe,
- amortissement des frais d'établissement à 100 %,
- amortissement des fonds de commerce sur 5 ans.

Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2001

Les différences de première consolidation étant difficilement affectables, l'écart entre la quote-part de situation et la valeur des titres a été portée en réserve consolidée, à l'exception d'une société dont la différence de première consolidation correspondait à la valeur du terrain. Il n'existe pas d'écart d'acquisition significatif qui justifierait un amortissement sur les résultats de l'exercice.

Les opérations internes ont été éliminées.

PRESENTATION DES FILIALES DU GROUPE FILTISAC

FILTISAC FRANCE :

- Domaines d'activité : conception et fabrication de Big Bags.
- Chiffre d'affaires : 3 112 088 KFCFA
- Résultat net : 9 244 KFCFA
- Effectifs : 42
- Date de création : 1991
- Actionnariat : 100 % FILTISAC S.A.

Dans un souci de diversification des activités de FILTISAC notamment vers le marché européen, FILTISAC a créé cette filiale en France (Villefranche sur Saône) afin d'une part, de commercialiser des Big Bags « 1 point » dont la fabrication est réalisée à Abidjan et d'autre part, de produire et commercialiser des Big Bags plus techniques Big Bags « 4 points » sur place à partir de produits semi-finis fabriqués par la société mère.

Le marché de Big Bags en Europe croît régulièrement depuis plus de dix ans et les principaux débouchés sont les industries chimiques, les fabricants d'engrais et les coopératives agricoles. L'expérience acquise dans ce domaine a permis à FILTISAC de distribuer ce type de produit en Afrique.

FILTISAC UK :

- Domaines d'activité : négoce de fil de jute de haute qualité pour tapis et de mèches en jute pour explosifs.
- Chiffre d'affaires : 1 714 995 KFCFA
- Résultat net : -18 566 KFCFA
- Effectif : 1
- Date de création : 1990
- Actionnariat : 100 % FILTISAC S.A.

Filtisac UK est située en Angleterre (Leicester) afin d'être proche des clients finaux pour la distribution de ce type de fil.

GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL :

- Domaines d'activité : fabrication et commercialisation de sacs, toiles, fils, ficelles et cordages, en jute et polypropylène.
- Chiffre d'affaires : 12 846 093 KFCFA
- Résultat net : -230 151 KFCFA
- Effectifs : 728
- Date d'entrée dans le groupe : 1993
- Actionnariat : 85 % FILTISAC S.A.

Cette société basée à Bouaké évolue dans le même secteur que FILTISAC et c'est la raison pour laquelle, cette filiale sera absorbée par FILTISAC en 2003 dans le cadre de la réorganisation financière du pôle emballage.

GFI a eu un résultat opérationnel avant impôts de 2,7 milliards de FCFA, en hausse par rapport à l'exercice précédent, mais il a dû provisionner une perte importante constatée par sa filiale OLEATE-CH détenue à 100 %. Cette société évoluant dans le secteur des oléagineux, a été fortement affectée par une chute drastique des cours (- 65 %) sur le marché international. Cette activité a donc été définitivement arrêtée et l'ensemble du passif a été pris en charge par le Groupe Fibako Ivoirembal. Une partie du personnel a été redéployée au niveau des sociétés du Groupe IPS (WA), le reste du personnel a fait l'objet de mesures d'accompagnement.

En 2001, le Groupe Fibako Ivoirembal a distribué des dividendes bruts pour un montant de 475 millions de FCFA.

ALLPACK :

- ① Domaines d'activité : fabrication et commercialisation d'articles en matières plastiques.
- ② Chiffre d'affaires : 4 390 732 KFCFA
- ③ Résultat net : - 888 159 KFCFA
- ④ Effectifs : 173
- ⑤ Date d'entrée dans le groupe : 1995
- ⑥ Actionnariat : 10 % FILTISAC S.A.

Les secteurs d'activité principaux concernent :

- L'extrusion du film standard en polyéthylène destinée à l'emballage et au conditionnement des divers produits dans les filières alimentaire et agro industrielle,
- L'injection des Articles de Ménages en plastique à usage domestique et d'autres produits tels que les casiers à bouteille, les cagettes, bacs...

SISEP :

- Domaines d'activité : fabrication et commercialisation de contenants en plastique.
- Chiffre d'affaires : 2 526 663 KFCFA
- Résultat net : - 497 419 KFCFA
- Effectifs : 57
- Date d'entrée dans le groupe : 1995
- Actionnariat : 10 % FILTISAC S.A.

En dehors de l'Extrusion soufflage (bouteilles, flacons, jerricans...), SISEP est la première entreprise en Côte d'Ivoire à avoir installé en 2001 une unité de production de préformes en PET.

EMBALMALI :

- ① Domaines d'activité : fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en synthétiques.
- ② Chiffre d'affaires : 2 022 809 KFCFA
- ③ Résultat net : 119 997 KFCFA
- ④ Effectifs : 92
- Date de création : 1997
- Actionnariat : 30 % FILTISAC S.A.

Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2001

Deux raisons majeures ont justifié cet investissement au Mali :

- Assurer un service de proximité au principal client évoluant dans le secteur du coton,
- Pénétrer le marché informel dont le potentiel est important.

Cette filiale a pour objectif d'étendre sa gamme de production notamment vers l'emballage en polyéthylène.

CORI :

- Domaines d'activité : commercialisation de la sacherie brousse, du cacao et des produits du Groupe.
- Chiffre d'affaires : 1 081 304 KFCFA
- Résultat net : 187 412 KFCFA
- Effectifs : 267
- Date de création : 1999
- Actionnariat : 49 % FILTISAC S.A.

La société a été créée afin d'une part, de pérenniser la distribution de sacs de ramassage destinés aux paysans produisant du café cacao et d'autre part, de favoriser l'amélioration de la qualité des fèves destinées à l'exportation par le biais de la traçabilité via son réseau de distribution (40 magasins à travers les zones de production).

CORI distribue également les produits du Groupe (sacs, ficelles, tôles...).

AFRIBACHE :

- Domaines d'activité : fabrication et commercialisation de bâches et de toiles en simili cuir.
- Chiffre d'affaires : 1 786 941 KFCFA
- Résultat net : 12 478 KFCFA
- Effectifs : 58
- Date d'entrée dans le groupe : 1990
- Actionnariat : 70 % FILTISAC S.A

AFRIBACHE est la seule société d'enduction en Afrique de l'Ouest. En 2001, cette filiale a distribué 500 millions de FCFA de dividendes bruts.

COFIPECHE :

- Domaines d'activité : fabrication et commercialisation de filets de pêche et le négoce d'articles de pêche.
- Chiffre d'affaires : 1 147 272 KFCFA
- Résultat net : 66 591 KFCFA
- Effectifs : 26
- Date d'entrée dans le groupe : 1993
- Actionnariat : 19 % FILTISAC S.A

COFIPECHE est la seule unité de production de filet de pêche sans nœuds dans la sous région.

COTTON INVEST :

- Domaines d'activité : holding de la société IVOIRE COTON.
- Date de création : 1998
- Actionnariat : 47 % FILTISAC S.A.

La société COTTON INVEST a servi de véhicule d'investissement dans le cadre de la reprise du lot Nord Ouest de la CIDT. Au 31 décembre 2001, elle détenait 51% du capital social d'IVOIRE COTON.

SITUATION FINANCIERE :

Le résultat net corrigé part du Groupe s'élève à 2 637 976 KFCFA pour un chiffre d'affaires consolidé de 62 550 389 KFCFA. Les fonds propres consolidés part du groupe atteignent 52 657 337 KFCFA. En terme de capitalisation boursière, FILTISAC se classe toujours en 9ème position au 31 décembre 2001 sur un total de 41 sociétés. Au 6 mai, pour un nominal de 2 500 FCFA, l'action cotait 10 500 FCFA.

Evolution de cours du titre Filtisac

- Nombre total de titres : 1 762 967 ;
- Nombre de titres dans le public : 430 340 (24,41%) ;
- Valeur au 06 mai 2002 : 10 500 FCFA ;
- Capitalisation boursière au 06 mai 2002 : 18 512 millions de FCFA ;
- Taux de rendement : 14,58 % (résultat 2001) ;
- PER : 4,50 (résultat 2001) ;
- Prix par actif net : 0,51 (résultat 2001) ;
- Prix par cash flow : 3,13 (résultat 2001) ;

En 2001, le cours moyen de FILTISAC s'est établi à 13 381 FCFA avec un plus haut à 17 200 FCFA et un plus bas à 10 845 FCFA. La valeur après s'être maintenue au-dessus de 13 500 FCFA au cours du premier semestre, s'est repliée sous l'effet des prises de bénéfice des actionnaires, pour ensuite progresser et clôturer l'année à 16 600 FCFA. Globalement, le titre FILTISAC a suivi la tendance de la bourse dont les principaux indices ont connu une brève mais importante envolée en fin d'année.

Une étude visant à établir le rendement de FILTISAC comparé à celui des valeurs dites actives de la BRVM a été menée. En plus de FILTISAC, l'étude portait sur 8 valeurs comparables, sélectionnées parmi les plus actives de la bourse, et s'étalait sur une période de 8 années, de 1994 (année d'introduction de FILTISAC à la Bourse des Valeurs) à 2001. Les analyses ont intégré toutes les formes de rémunération des actionnaires (dividendes et actions gratuites) et les plus values latentes au 31 décembre 2001.

Ainsi, un investissement de 10 millions de FCFA effectué en 1994 dans chacune des valeurs de notre échantillon est ressorti à la fin de l'année 2001 avec des valorisations allant de 7 à 97 millions de FCFA. FILTISAC s'est classée en tête du tableau avec une valorisation d'un peu plus de 97 millions de FCFA. Le rendement brut de la valeur FILTISAC a été de 8,7 fois l'investissement de départ.

Les distributions d'actions gratuites, ont très nettement amélioré le rendement de la valeur FILTISAC, qui a ainsi surpassé les traditionnelles valeurs actives à la BRVM. La baisse du cours consécutive à la diminution du nominal par 4 en 1997 a été compensée par les plus values dégagées à la suite de la distribution d'actions gratuites et la multiplication des titres en portefeuille par 3.

La capitalisation du titre au cours moyen de l'année 2001 (23 590 millions de FCFA), bien en dessous de la valeur des fonds propres consolidés de la compagnie (58 744 millions de FCFA) montre bien le potentiel de croissance du titre FILTISAC. Les dividendes distribués au titre des 4 derniers exercices ainsi que le taux de distribution sont en très nette progression.

	Dividendes bruts (en millions de FCFA)	Taux de distribution (%)
2001	2 699	65,96
2000	1 888	47,44
1999	1 437	36,63
1998	1 439	26,15

Mesdames, Messieurs les actionnaires de FILTISAC S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- Le contrôle des états financiers de synthèse de la société FILTISAC S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces états financiers de synthèse ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers de synthèse ci-joints, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

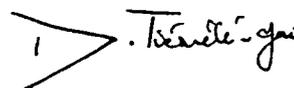
Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



B. N'DABIAN Kroah-Bilé
Associé

UNICONSEIL



TIEMELE-YAO Djué
Associé Gérant

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants et 450 du Traité OHADA, c'est-à-dire intervenues soit avec des membres du Conseil d'Administration, soit avec des Sociétés ayant avec la vôtre Administrateurs ou personnel de direction communs.

Au titre de l'exercice 2001, votre Conseil d'Administration nous a avisés des opérations nouvelles suivantes, approuvées par le Conseil d'Administration du 26 avril 2002.

1. Mise en place le 22 mai 2001 avec date de prise d'effet le 1er janvier 2001, d'une convention de compte courant d'actionnaire pour IVOIRE COTON qui a repris les engagements de la FINANCIÈRE DES SAVANES à hauteur de 2 226 868 KFCFA.

Ce compte courant a été rémunéré au taux de la BCEAO, majoré d'un point pour un total de l'exercice 2001 de 158 767 KFCFA HT.

Administrateur concerné : Société FILTISAC

2. Signature le 22 mai 2001 avec date de prise d'effet le 1er janvier 2001, d'une convention de compte courant d'actionnaire avec COTTON INVEST portant sur des avances de trésorerie à hauteur de 4 385 207 KFCFA, rémunérée au taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.

Cette convention qui vient annuler les deux précédentes a produit au titre de l'exercice 2001 la somme de 328 891 KFCFA.

Administrateur concerné : Société AKFED

3. Signature le 31 décembre 2000 d'une convention de représentation commerciale exclusive avec la société CORI portant sur la prospection de la clientèle, la négociation et la conclusion de contrats de vente des différents produits fabriqués par la société FILTISAC, principalement les emballages primaires ou " sacs brousse " destinés au transport des fèves de cacao.

Les prestations rendues par le représentant sont rémunérées par une commission fixe forfaitaire de 293 FCFA HT par emballage primaire ou " sac brousse " vendu par lui, pour le compte de la société FILTISAC. La rémunération de l'exercice est de 727 812 KFCFA.

Personne concernée: HASSAM Nizar, DG FILTISAC

4. Mise en place d'un contrat de représentation commerciale avec la société FASOPLAST SA, portant sur la prospection de la clientèle, la négociation et la conclusion de contrats de vente des différents produits fabriqués par la société FILTISAC SA.

Les prestations du représentant sont rémunérées en fonction de sa marge commerciale.

Administrateur concerné : FILTISAC

5. Mise en place d'un contrat de représentation commerciale avec la société EMBALMALI, portant sur la prospection de la clientèle, la négociation et la conclusion de contrats de vente des différents produits fabriqués par la société FILTISAC SA.

Les prestations du représentant sont rémunérées en fonction de sa marge commerciale.

Administrateur concerné : FILTISAC

Par ailleurs, nous avons constaté la poursuite des opérations suivantes, antérieurement approuvées par vos soins :

6. Convention de centralisation de la trésorerie signée le 1er juillet 2000 avec le GROUPE FIKABO IVOIREMBAL - GFI.

Le produit des avances consenties, rémunérées pour l'exercice 2001 au taux de la BCEAO majoré d'un point, se chiffre à 68 706 KFCFA HT. Au 31 décembre 2001 le solde de ce compte est de 1 016 632 KFCFA.

Administrateur concerné : Société FILTISAC

7. Assistance technique accordée par la Société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES - West Africa SA -IPS-WA- dans le cadre d'un protocole signé le 20 novembre 1987 et approuvé par le Conseil d'Administration de même date.

La rémunération de l'exercice est de 652 302 KFCFA TTC

Administrateurs concernés : Monsieur HASSAM,
AKFED,
IPS SA (Suisse)

8. Assistance technique accordée par la Société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES - Suisse -IPS SA- dans le cadre d'un protocole du 29 décembre 1988, approuvé par le Conseil d'Administration de même date.

La rémunération de l'exercice est de 141 395 KFCFA TTC.

Administrateurs concernés : Monsieur d'ACREMONT,
AKFED

9. Opérations commerciales clients-fournisseurs, effectuées sans avantage particulier avec des sociétés ayant Administrateurs communs avec la vôtre :

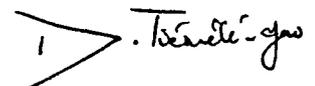
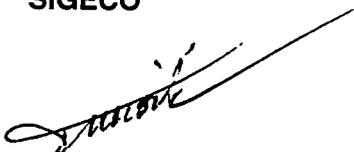
EMBALMALI, AFRIBACHE, ALLPACK, GROUPE FIBAKO-IVOIREMBAL, FILTISAC FRANCE, FILTISAC UK ANGLETERRE, TOLES IVOIRE, IVOIRAL, OLEATECH, TOLMALI, COFISAC, FASOPLAST, CHIMTEC, ALUMALI, IVOIRE COTON.

Il vous appartiendra, conformément à la Loi, de prendre acte du présent rapport spécial.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO

UNICONSEIL



B. N'DABIAN Kroah-Bilé
Associé

TIEMELE-YAO Djué
Associé Gérant

Comparaison des Bilans

(en milliers de FCFA)

Actif	2001		2000	
Charges immob et frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles	45 967		34 698	
- moins amortissements	- 33 955	12 012	- 33 914	784
Immobilisations corporelles	17 072 016		17 735 947	
- moins amortissements	- 9 903 913	7 168 103	- 11 383 738	6 352 209
Autres immobilisations	4 164 236		4 399 006	
Stocks	5 870 032		6 360 031	
Crédits clientèle	12 161 468		6 701 241	
Valeurs réalisables à court terme	10 310 111		11 894 075	
Valeurs disponibles	2 240 681		1 741 232	
	41 926 643		37 448 578	

Passif	2001		2000	
Capital	4 407 418		3 305 562	
Primes, réserves et report à nouveau	21 620 191		20 630 166	
Résultat de l'exercice	4 116 148		3 980 032	
Fonds exceptionnels				
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme	6 054 833		5 667 101	
Crédits fournisseurs	3 192 283		2 468 027	
Dettes à court terme	2 259 107		1 229 436	
Crédits bancaires	276 664		168 254	
	41 926 643		37 448 578	

Comparaison des Comptes d'Exploitation et de Résultat
(en milliers de FCFA)

Recettes	2001	2000
Marchandises	1 340 605	1 835 141
Production	29 520 820	24 477 559
Prestations de services		
Production immobilisée et transferts de charges	414 361	355 105
Produits accessoires	31 024	40 582
Subventions		
Autres produits	1 355 110	2 100 592
Reprise provisions et amortissements	34 509	
	32 696 429	28 808 979

Dépenses	2001	2000
Achats et frais sur achats consommés	8 619 097	8 698 055
Fournitures extérieures	2 916 224	2 596 137
Transports	2 427 814	2 213 319
Services extérieurs	4 381 588	3 278 191
Impôts et taxes	527 270	369 199
Autres charges	1 919 488	1 293 393
Charges de personnel	5 514 537	5 119 499
Dotations aux amortissements et provisions	1 471 078	1 059 437
	27 777 095	24 627 230

Résultat d'Exploitation	4 919 334	4 181 749
Résultat financier	953 346	154 404
Résultat H.A.O.	- 141 561	632 494
Plus (Moins)-valeurs de cession		75 700
Impôts sur les résultats	- 1 614 970	- 1 064 316
Résultat net à affecter	4 116 148	3 980 032

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes à
Mesdames et Messieurs les Actionnaires sur les Comptes
Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales des 26 mars 1997 et 23 novembre 1999, nous avons procédé au contrôle pour la troisième fois, des comptes consolidés de la Société et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

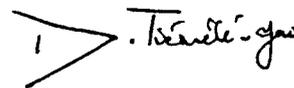
Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO

UNICONSEIL



Comparaison des Bilans consolidés
(en milliers de FCFA)

Actif	2001		2000	
Charges immob et frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles	371 557		298 187	
- moins amortissements	- 303 788	67 769	- 217 783	80 404
Immobilisations corporelles	37 049 232		36 918 610	
- moins amortissements	- 23 490 989	13 558 243	- 23 236 118	13 682 492
Autres immobilisations		10 047 310		7 060 499
Stocks		16 161 849		18 310 204
Crédits clientèle		22 345 818		17 563 635
Valeurs réalisables à court terme		19 903 820		25 286 041
Valeurs disponibles		5 308 610		5 201 552
		87 393 419		87 184 827

Passif	2001		2000	
Capital	4 407 418		3 305 563	
Primes, réserves et report à nouveau	48 249 919		44 942 657	
Résultat de l'exercice	2 637 976		5 985 139	
Intérêts des Minoritaires	3 449 186		6 809 785	
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme	7 852 373		9 614 388	
Crédits fournisseurs	9 121 552		7 548 776	
Dettes à court terme	6 229 202		3 545 580	
Crédits bancaires	5 445 793		5 432 939	
		87 393 419		87 184 827

Comparaison des Comptes d'Exploitation et de Résultat consolidés (en milliers de FCFA)

Recettes	2001	2000
Marchandises	17 338 351	14 497 721
Production	42 291 416	45 629 741
Prestations de services	924 067	1 033 981
Production immobilisée et transferts de charges	25 043	50 103
Produits accessoires		
Subventions		
Autres produits	2 841 851	3 696 986
Reprise provisions et amortissements	1 356 596	889 146
	57 777 624	65 797 678

Dépenses	2001	2000
Achats et frais sur achats consommés	21 290 509	24 703 718
Fournitures extérieures	5 382 775	6 306 907
Transports	4 175 251	4 070 372
Services extérieurs	8 387 416	6 879 426
Impôts et taxes	1 261 253	1 004 717
Autres charges	3 917 460	2 525 749
Charges de personnel	11 835 423	9 910 785
Dotation aux amortissements et provisions	4 194 774	3 150 157
	60 444 861	58 551 831

Résultat d'exploitation	4 332 463	7 245 847
Résultat financier	84 018	- 293 967
Résultat H.A.O.	- 409 382	653 479
Résultat des Sociétés mis en équivalence	409 560	- 249 845
Résultat des Sociétés consolidées minoritaires	332 276	423 285
Impôts sur les résultats	- 2 110 959	- 1 793 660

Résultat net consolidé	2 637 976	5 985 139
-------------------------------	------------------	------------------

Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes et du bilan, quitus.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice 2001, clos le 31 décembre 2001, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur cet exercice, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée donne aux administrateurs en fonction jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2001 quitus et les décharge de leur gestion.

DEUXIEME RESOLUTION : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation des résultats de l'exercice.

L'assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2001, qui se solde par un bénéfice net de 4 116 148 253 FCFA :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	4 116 148 253
Dotations à la réserve légale	
Dividendes bruts (61,24 %)	- 2 699 210 894
Report à nouveau exercices antérieurs	19 676 650 027
Report à nouveau	21 093 587 386

La répartition des fonds propres après affectation sera la suivante :

	FCFA
Capital	4 407 417 500
Réserve légale (20% maximum du capital)	881 483 500
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	21 093 587 386
Report à nouveau	27 444 546 020

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Conseil d'Administration pour décider de la date de distribution des dividendes.

QUATRIEME RESOLUTION : Indemnités de fonctions.

L'Assemblée Générale des actionnaires fixe à 10 000 000 FCFA (DIX MILLIONS FRANCS CFA) le montant des indemnités de fonctions à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2001. Elle confie au Conseil le soin d'en faire la répartition entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

CINQUIEME RESOLUTION : Formalités de publicité.

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, toutes formalités légales de publicité.